

(N° 248.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1837.

Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur EBEBART.

MESSIEURS,

Le sieur Ebehart (Jean-Georges), né à Mayence (Grand-Duché de Hesse-Darmstadt), propriétaire demeurant à Anvers, demande des lettres de naturalisation.

Les renseignements recueillis établissent que la conduite privée du pétitionnaire est régulière, il a épousé une femme de ce pays, dont il a des enfants; il tient une boutique de tabac; il est teneur de livres dans la maison de commerce de MM. Roelants et Vancutsem à Anvers; il exerce en outre les fonctions d'interprète juré près le tribunal et la cour d'assises d'Anvers; il a des moyens d'existence pour lui et sa famille; ses opinions politiques sont bonnes; toutes les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
FALLON (ISIDORE).